

SÉANCES D'INFORMATION SUR LES CHANGEMENTS CONCERNANT LES INSTITUTIONS



# Programme pour 2020

Sven Colijn, chef du service des autorisations et de la surveillance, Office des mineurs

# Objectifs pour 2020

- Les institutions connaissent les conditions de la conclusion d'un contrat de prestations concernant
  - l'organisme responsable,
  - le descriptif des prestations,
  - la présentation des comptes.
- Les descriptifs des prestations sont rédigés par les institutions.
- La stratégie permettant de combler d'éventuelles lacunes (et de satisfaire ainsi aux conditions) est adoptée.
- Les exigences par rapport aux locaux sont définies.
- Les contrats de prestations sont conclus au 1<sup>er</sup> janvier 2022.



# Calendrier pour 2020

Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre

## Rapport, descriptif des prestations

3 mois

Du 1.1.2020 au 31.3.2020

## Relevé relatif à l'infrastructure

3 mois

Du 1.1.2020 au 31.3.2020

## Relevé relatif à l'org. responsable

3 mois

Du 1.1.2020 au 31.3.2020



## Examen des dossiers

4 mois

Du 1.4.2020 au 31.7.2020

## Examen du descriptif des prestations

4 mois

Du 1.4.2020 au 31.7.2020

## Clôture annuelle

3 mois

Du 1.1.2020 au 1.4.2020

## Examen des comptes annuels

4 mois

Du 1.4.2020 au 31.7.2020

## Entretiens avec les responsables des institutions

4 mois

Du 1.8.2020 au 30.11.2020

## Conclusion d'un contrat de prestations au 1.01.2022

4 mois

Du 1.8.2020 au 30.11.2020

# Autorisation – contrat de prestations



§ OPE:

- Autorisation
- Surveillance
- Aptitude de la direction, des collaborateurs, des locaux et des programmes
- Santé
- Sécurité
- Obligation d'annoncer

Bien-être de l'enfant et participation

§ LPEP:

- Contrat de prestations
- Organisme responsable
- Présentation des comptes et comptabilité analytique

# Rapport – relevé – descriptif des prestations

- Le **rapport** se limite désormais aux thèmes strictement liés à la surveillance (OPE).
- Les éléments centraux **relevés**, qui concernent l'organisme responsable et les locaux, doivent servir de base pour les entretiens menés en 2020.
- Le rapport sur l'exécution des tâches est joint au formulaire sur le **descriptif des prestations**, afin d'offrir une meilleure compréhension de la façon dont il convient de le rédiger.



# Modèle de descriptif d'une prestation (I)

**Prestation: encadrement socio-pédagogique et hébergement en milieu ouvert pour une longue période**

Catalogue de prestations:

Aides fournies en mode résidentiel

Groupe de prestations:

Encadrement socio-pédagogique et hébergement en milieu ouvert

Descriptif de la prestation:

Les enfants vivent dans l'institution et y sont encadrés et encouragés par des mesures de pédagogie sociale.

*Informations supplémentaires sur la période de la prise en charge (p. ex. toute l'année, durant les jours ouvrés), les offres d'encadrement spécifiques (p. ex. assistance aux soins) et les programmes par étapes (p. ex. logements protégés, logements avec prestations de soins et d'assistance conformes aux critères de l'Office fédéral de la justice)*

Objectifs supérieurs:

L'enfant est largement soutenu dans son développement aux plans émotionnel, social, intellectuel et physique. Une intégration sociale conforme à son âge est atteinte.

Destinataires de la prestation:

Les enfants qui ne peuvent pas vivre dans leur famille d'origine.

*Indications, sexe, âge (âge minimal lors de l'admission, âge maximal lors de la sortie)*



# Modèle de descriptif d'une prestation (II)



<b>Objectif 1 de la prestation:</b>	Les enfants progressent dans l'acquisition d'une forme d'indépendance dans les comportements sociaux, la communication et les domaines de la vie quotidienne. Ils sont à même de mener une réflexion sur leur situation personnelle et familiale.
<b>Indicateur 1 pour l'objectif 1:</b>	Comparaison longitudinale du plan d'encouragement standardisé > développement positif
<b>Standard pour l'indicateur 1:</b>	..... %
<b>Indicateur 2 pour l'objectif 1:</b>	Evolution du plan par étapes sur une période donnée
<b>Standard pour l'indicateur 2:</b>	
<b>Méthodologie et instruments</b>	Plan d'encouragement standardisé / entretiens de bilan <i>La détermination de l'indicateur 1 présuppose une évaluation standardisée de la concrétisation des objectifs dont il a été convenu dans le plan d'encouragement ainsi que l'intégration de l'enfant dans l'évaluation.</i>

# Modèle de descriptif d'une prestation (III)



<b>Objectif 2 de la prestation:</b>	L'enfant peut concevoir la relation qu'il souhaite entretenir avec sa famille d'origine. Cette dernière est intégrée à son processus de développement.
<b>Indicateur 1 pour l'objectif 2:</b>	Réglementation des visites et des contacts entre l'enfant, sa famille d'origine et l'institution
<b>Standard pour l'indicateur 1:</b>	Donne lieu à des accords dans ... % des cas
<b>Indicateur 2 pour l'objectif 2:</b>	Contact standardisé par l'institution et consigné par écrit, y compris le bilan auquel les personnes chargées de l'éducation de l'enfant sont intégrées
<b>Standard pour l'indicateur 2:</b>	
<b>Méthodologie et instruments</b>	Plan d'encouragement, procès-verbaux des entretiens avec les parents / bilans

<b>Objectif 3 de la prestation:</b>	Les enfants se voient accorder la possibilité d'organiser leurs loisirs et de s'intégrer socialement à leur environnement.
<b>Indicateur 1 pour l'objectif 3:</b>	Activité de loisirs structurée de manière régulière en dehors de l'institution
<b>Standard pour l'indicateur 1:</b>	
<b>Indicateur 2 pour l'objectif 3:</b>	Choix d'offres de loisirs au sein de l'institution
<b>Standard pour l'indicateur 2:</b>	
<b>Méthodologie et instruments</b>	Plan d'encouragement <i>Selon l'institution, une activité de loisirs interne peut aussi attester de la concrétisation de l'objectif.</i>



# Organisme responsable



Situation actuelle					
N°	Questions	Rapport du prestataire	Commentaire de l'OM	Mesures prévues	Délai
<b>1. Organisme responsable</b>					
1.1	Quelle est la forme juridique de l'organisme responsable?				
1.2	L'organe de gestion stratégique et la direction opérationnelle sont-ils indépendants l'un de l'autre quant à leur composition?	Oui / non			
1.3	Les tâches, les compétences et la responsabilité de l'organe de gestion stratégique sont-elles inscrites dans des cahiers des charges?	Oui / non			
1.4	Les tâches et les compétences de l'organe de gestion stratégique et de l'organe de direction opérationnelle sont-elles définies et inscrites dans un diagramme des fonctions?	Oui / non			
1.5	La responsabilité octroyée aux membres de l'institution leur permet-elle de prouver leurs compétences?	Oui / non			
1.6	Comment l'organe de gestion stratégique assure-t-il la communication interne?				
1.7	Une procédure de plainte destinée aux enfants est-elle réglementée?	Oui / non			
1.8	Existe-t-il une structure interne réservée aux annonces qui ne soit pas impliquée dans la gestion de l'institution?	Oui / non			

# Locaux



Situation actuelle					
N°	Questions	Rapport du prestataire	Commentaire de l'OM	Mesures prévues	Délai
2. Locaux					
2.1	Existe-t-il des principes d'utilisation des locaux dans votre institution?	Oui / non			
2.2	Précisions: <ol style="list-style-type: none"><li>1. En moyenne, quelle est la taille des chambres en mètres carrés?</li><li>2. Combien de chambres individuelles et de chambres doubles l'institution compte-t-elle?</li><li>3. Combien de salles de bains et de toilettes sont-elles à la disposition des enfants?<ol style="list-style-type: none"><li>3.1 Comment sont-elles équipées?</li><li>3.2 Combien de salles de bains et de toilettes sont-elles à la disposition du personnel?</li></ol></li><li>4. De combien de salles consacrées aux loisirs l'institution dispose-t-elle?</li><li>5. Quelle est la situation de la chambre de veille, quels sont les aspects pris en compte lors du choix de la chambre?</li><li>6. Quelles sont les mesures de sécurité existantes dans le domaine des locaux offrant une protection contre les comportements transgressifs?</li></ol>	Cliquez ou appuyez ici pour insérer un texte.			

# Exécution des tâches

## Rapport sur l'exécution des prestations pour chaque objectif

- Le rapport se réfère aux prestations fournies par l'institution au cours de l'année considérée.
- Il convient de remplir un rapport (un tableau séparé) pour chaque objectif de prestations.
- Tout complément ou rapport détaillé peut, le cas échéant, être remis sous forme d'annexe.

### Objectif 1 de la prestation

**Les enfants progressent dans l'acquisition d'une forme d'indépendance dans les comportements sociaux, la communication et les domaines de la vie quotidienne.**

Indicateurs convenus conformément au descriptif de la prestation	Standards convenus conformément au descriptif de la prestation	Rapport du prestataire		
		Evaluation (résultat)	Commentaires sur d'éventuels écarts	Mesures prévues pour atteindre le standard
I1 Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.	S1: Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.	Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.  Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.	Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.	Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.
I2: Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.	S2: Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.	Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.  Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.	Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.	Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.
I3: Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.	S3: Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.	Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.	Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.	Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.
Proposition de l'organisme responsable/de l'institution portant sur l'adaptation des indicateurs et des standards: Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.				
Commentaire de l'organisme responsable/de l'institution au sujet de l'objectif 1 de la prestation: Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.				
Commentaire de l'OM au sujet de l'objectif 1 de la prestation: Cliquez ou appuyez ici pour insérer le texte.				





# Nos vous remercions de votre attention!

Vous trouverez d'autres informations sur notre site Internet à l'adresse [www.be.ch/ppep](http://www.be.ch/ppep)